

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.02/21

Mise en œuvre du Plan d'aménagement local : où en est-on ?

M. Jude Schindelholz, PS

L'intervention pose la question du suivi (monitoring) du PAL révisé en 2017 afin de connaître l'état actuel de la situation. La demande de monitoring a bien été prise en compte dans le cadre de la mise en œuvre du PAL et la volonté de mettre cet outil en place est bien présente depuis plusieurs années déjà.

Le manque de ressources humaines et de temps n'a pas permis la mise en place de documents de base complets et clairs pour un monitoring dès 2017. Il a fallu attendre octobre 2019 pour que le poste d'urbaniste adjoint-e soit créé et avoir des ressources humaines supplémentaires. Toutefois, de nombreux projets complexes et d'importance, autant publics que privés (Posteimmobilier, Ticle-Théâtre du Jura, écoquartier notamment), ont dû être traités de manière prioritaire.

Concernant les projets communaux qui ont en particulier pris beaucoup de temps, il s'agit notamment des MEP Gare Sud, du Plan climat, du label Seed (Arquebusiers en particulier), de la place Roland-Béguelin, du développement des TUD, des nombreux permis qui ont explosé ces dernières années, des adaptations du Règlement communal sur les constructions ou encore du projet « Centre-ville plus ».

Le document servant au monitoring a été mis au point et présenté récemment à la Commission UETP. Il ne sera pas finalisé avec une évaluation formelle, à court terme, puisque l'urbaniste adjointe a choisi une nouvelle orientation professionnelle et il sera nécessaire d'attendre son successeur qui commencera son activité en août.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 14 juin 2021